



Prise de position au sujet de l'accouchement à domicile

La sage-femme a toujours accompagné les femmes et les familles dans leur environnement privé. Cette forme d'exercice professionnel, toujours plus centralisée au cours du 20^e siècle sous l'influence des médecins dans des hôpitaux, gagne depuis les années 70 de nouveau le soutien de la société. De plus, les résultats de l'étude du fonds national *Accouchement à domicile / accouchement à l'hôpital*¹ appuient la pratique de l'accouchement à domicile. La conclusion principale de cette étude tient en ces termes: Un accouchement à domicile, sélectionné et accompagné selon l'état actuel de l'obstétrique, ne comprend pas plus de risques pour la mère et l'enfant qu'un accouchement à l'hôpital.

La sage-femme contribue de manière importante à la promotion de la santé pendant la grossesse, l'accouchement, le post-partum et la période du nourrisson, grâce aux conseils alimentaires, à la prévention de santé, à la promotion de l'allaitement, etc.

Les accouchements à domicile diminuent les frais dans le domaine de la santé parce que les sages-femmes considèrent l'accouchement comme un événement physiologique qui ne nécessite que peu d'interventions. De plus, il est prouvé que les accouchements dans un environnement familial donnent lieu à moins de complications. Lors d'un accouchement à domicile, toute la famille participe avec ses ressources.

La Fédération suisse des sages-femmes soutient l'accouchement à domicile quand les critères suivants sont respectés:

- la femme enceinte ne présente pas de risques
- l'hôpital peut être atteint rapidement
- la sage-femme dispose d'une expérience professionnelle et se perfectionne continuellement
- la sage-femme peut offrir une infrastructure appropriée à la mère et l'enfant

La Fédération suisse des sages-femmes offre les prestations suivantes:

- des cours de formation continue et permanente au sujet de l'accouchement à domicile et de l'activité indépendante
- des négociations tarifaires avec les autorités et les assureurs-maladie pour atteindre un revenu assurant l'existence des sages-femmes libérales
- du soutien public de l'accouchement à domicile
- la promotion de l'échange et de la collaboration entre les sages-femmes indépendantes dans des groupes de travail et d'intérêts

Berne, le 16.8.1999 Comité central

¹ décembre 1993; responsable de l'étude: Ackermann-Liebrich U., Prof. Dr. méd., Institut pour la médecine sociale et préventive de l'université de Bâle
Commander à l'adresse suivante: Fonds national suisse de la recherche scientifique, Wildhainweg 20, case postale, 3001 Berne